

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2021

Étaient présents : M^{mes} LEBEAU Irène, SANCH Chantal, THERIC Corinne, MM. BALSAN Laurent, ESCANDE Renaud, PONCELET Jean-Marie, RAGUES Christian, SAUVAIRE Marc, THION Jean-Claude.

Absents : Jean-Luc Albe (procuration Renaud Escande), Gaëlle Jossinet

Début de séance 17h00

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Recrutement d'un emploi pour le Relais Etape de Dourbies.

Approbation des comptes administratifs 2020

Les comptes administratifs présentés lors de la séance du 13 mars dernier sont approuvés à l'unanimité.

Approbation des comptes de gestion 2020

Les comptes de gestion définitifs n'ont pas encore été reçus. Il s'agit du suivi comptable des comptes de la commune par la trésorerie. Ils seront votés ultérieurement.

Affectation du résultat 2020

Les résultats cumulés du budget général se soldent par un excédent de 1 132 615€, dont 600 042.74€ sont affectés au budget d'investissement pour couvrir le déficit, le reste en report de fonctionnement. Pour le budget eau et assainissement, les résultats cumulés font apparaître un excédent de 57 196.81€ qui est affecté au budget de fonctionnement.

Vote budget primitif 2021

Pour le budget général, les montants des charges à caractère général, charges de personnel et charges de gestion courante sont en légère augmentation du fait des activités prévues à la Maison Multi-Services mais les recettes sont également prévues en augmentation pour la même raison, attendu que ce projet devrait générer des revenus liés entre autres à l'hébergement.

L'augmentation vient également de la prévision de réalisation d'une étude hydrogéomorphologique qui devrait permettre de préciser les zones classées « inondables » et ainsi rassurer sur la constructibilité de certains terrains.

Les revenus des immeubles sont prévus en augmentation du fait de la location des appartements de la mairie.

Les principales opérations d'investissements prévues : aménagement de la Place des 3 Ermites, travaux dans les hameaux (Parking au Viala, travaux aux Laupies, pose tables pique-nique), poursuite de l'installation de caches-containers, travaux de voirie (reprise du revêtement rue de la mairie, route du Montet et La Rouvière ; installation de ralentisseurs aux Laupies et à Caucalan, réhabilitation du bâtiment mairie (fin des travaux), Maison Multi-Services, Adressage et Création de bacs déchets verts. Compte-tenu des opérations financières et opérations d'ordres, le montant total du budget s'équilibre en dépense et recettes à 1 244 542.07€ en fonctionnement et 1 772 270.93€ en investissement.

Pour le budget eau, les grands projets d'investissement touchent à leur fin.

Il est prévu pour cette année des travaux sur le captage de la Rouvière qui doit être modifié, des travaux de remplacements des compteurs les plus anciens et une réflexion qui va être lancée pour améliorer l'assainissement du hameau des Laupies, classé en partie en assainissement collectif.

Le montant total du budget eau et assainissement s'équilibre en dépenses et recettes à 249 496.81€ en fonctionnement et 495 614.94€ en investissement.

Les deux budgets sont approuvés à l'unanimité.

Vote des taux des taxes communales

Les taxes communales sont reconduites sans changement à l'unanimité.

Vote des subventions aux associations

Aigoual orientation 300€ voté à l'unanimité
Club des montagnards 300€ 1 abstention et 9 pour,
Club sportif de l'Aigoual 200€ voté à l'unanimité
Culture Aigoual 500€ voté à l'unanimité
École des Poujeadettes 100€ voté à l'unanimité
Fanfare cévenole 500€ voté à l'unanimité
Festival des Hospitaliers 500€ voté à l'unanimité
Foyer de ski 800€ voté à l'unanimité
Ski club Mont Aigoual 800€ voté à l'unanimité
Vélo club 1000€ demandé, 800€ votés à l'unanimité

Vote de la participation au SIAE

Il est proposé de verser la même somme que l'an dernier, soit 57 000€, à même hauteur que la participation de Val d'Aigoual. Cette somme ne permet cependant de payer que les frais de fonctionnement : le salaire de l'employé du SIAE + le temps de secrétariat et l'entretien des véhicules, travaux et emploi du camping (les recettes du camping sont incluses dans le budget SIAE).
Voté à l'unanimité.

Création d'une régie de recettes et dépenses pour le projet Maison Multi-Service

Dans le cadre du projet Maison Multi-Services, il est prévu la création d'une boutique-salon de thé qui proposera à la vente des produits locaux, afin de faire découvrir et mettre en valeur les artisans du territoire.

Il est proposé de créer une régie spécifique pour cette activité, afin de pouvoir réaliser des achats directement et de suivre les recettes.

Approuvé à l'unanimité.

Il est proposé le recrutement d'une personne pour gérer l'accueil en hébergement de l'Étape pour cet été, soit du 15 juin au 15 septembre. Le poste sera logé avec fonction de conciergerie. Rôle : accueil, hébergement, ménage des chambres et remplacement de Mme Balard lors de ses repos hebdomadaires.

Approuvé à l'unanimité.

Convention barrière Les Pises

Le Département est propriétaire et exploitant du barrage des Pises depuis décembre 2018.

En période de précipitations intenses sur le massif du Lingas et de crue potentiellement susceptible d'affecter la stabilité du barrage, le Département a l'obligation, de par ses consignes de surveillance, de venir fermer la route forestière du Lingas à la circulation. Pour ce faire il souhaite mettre en place des demi-barrières pivotantes de part et d'autre des accès au barrage.

Les barrières doivent être implantées sur des terrains appartenant au domaine privé de l'Etat, géré par l'Office National des Forêts. La gestion future de celles-ci incombera à la commune de Dourbies. D'où la nécessité d'une convention.

Approuvé à l'unanimité.

Admission en non-valeur

Ce sont des créances qui n'ont jamais été honorées et dont les poursuites se sont avérées infructueuses. Leur montant est de 1258.18€ et concernent principalement le budget eau et assainissement. L'abandon de ces créances est approuvé à l'unanimité.

Point d'information sur les travaux d'éclairage

Un diagnostic a été réalisé en 2015-2016 pour définir les interventions nécessaires pour garantir la sécurité des usagers et des exploitants.

La commune possède **172 luminaires commandés par 19 « armoires »** ; il est prévu de remplacer **150 points lumineux** environ et la mise aux normes **de 11 armoires**, en 2 tranches de travaux.

Le coût estimé est de **150 000€**, qui sont financés intégralement par le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard et des fonds Européens mobilisés dans le cadre du programme de Réserve de Ciel Etoilé du Parc National des Cévennes.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche environnementale pour réduire la pollution lumineuse et préserver la biodiversité nocturne et également dans une démarche de sobriété énergétique car la réduction de la puissance des lampes et l'extinction la nuit doit apporter une économie conséquente. Pour réaliser les travaux, la commune a transféré sa compétence sur l'éclairage au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard, ; elle ne peut plus intervenir directement sur tous les travaux d'investissement pendant au moins 5 ans.

Une première tranche de travaux s'est déroulée de 2019 à 2020 ; une deuxième tranche a démarré cette année qui devrait terminer les hameaux qui n'ont pas encore été traités.

Des difficultés sont apparues concernant la qualité des lampes installées qui ont dues être remplacées car elles présentaient une fragilité à l'humidité.

Par ailleurs, l'entreprise a rencontré beaucoup de difficultés à certains endroits pour faire fonctionner les horloges qui règlent l'extinction nocturne, notamment au hameau de l'Espérou.

Elle s'emploie activement à résoudre le problème.

Parallèlement, des travaux d'extension du réseau d'éclairage ont été programmés : rajout de points lumineux au Mourier, aux Laupies, à Dourbies (chemin de La Laune), qui devraient se faire en même temps que les travaux de rénovation de l'éclairage existant.

Pour le chemin du Saut, une extension avait été demandée en 2017 et devait être réalisée en même temps que les travaux d'enfouissement des réseaux sur la route de St Jean du Bruel ; cela n'a finalement pas pu se faire aussi cette extension a du être reprogrammée et devrait être réalisée prochainement.

Fin de séance à 20 heures.